



Systeme de Management Qualite

MANUEL DE MANAGEMENT DE LA QUALITE



1. POLITIQUE QUALITE

Dans un environnement économique et social en constante évolution, où les repères sur lesquels devraient pouvoir compter les personnes en préparation à la vie active sont aussi fugaces que variables, le rôle d'un centre de formation est, outre de dispenser un enseignement adapté, de fournir une structure dans laquelle chacun peut s'épanouir comme un acteur responsable et conscient de son rôle pour le maintien et le développement de la renommée du Centre d'enseignement professionnel.

Pour le domaine de l'enseignement, la qualité concerne avant tout l'individu. Les conditions dans lesquelles peut se dérouler un enseignement de qualité sont modelées par le bien-être total des enseignants et de leurs élèves. C'est la raison pour laquelle, depuis notre engagement en 2000 dans un système de gestion de la qualité, nous avons mis au faite de notre système cette maxime de John Locke, philosophe anglais (1632-1704) :

« On enseigne plus ce que l'on est que ce que l'on sait »

En d'autres termes, ou plus concrètement applicable, permettre à l'élève de dire à son maître :

Tu dis et j'oublie ... Tu enseignes et je me souviens ...
Tu m'impliques et j'apprends !

(Benjamin Franklin 1706-1790)

Inhérente à la qualité, la transparence prend, dans le domaine de l'enseignement, une connotation particulière, puisqu'il s'agit de veiller à ce que les prestations et les compétences professionnelles des enseignants puissent être maintenues à leur optimum. L'auto-analyse et le contrôle de l'adéquation des moyens et méthodes utilisés forment la clé de voûte de notre système.

2. STRATEGIE QUALITE

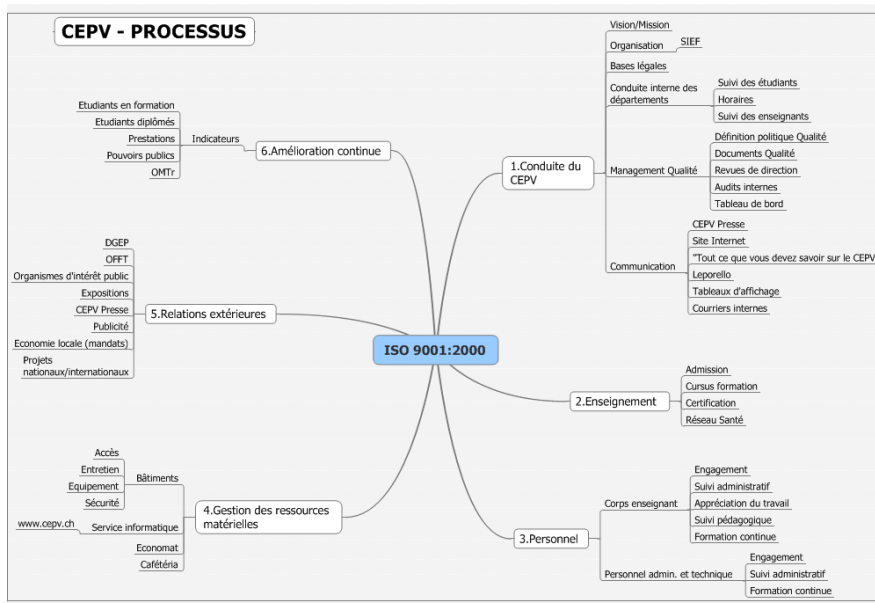
La stratégie du CEPV s'oriente à l'**interne** vers:

- a) rechercher un degré de satisfaction élevé des personnes en formation, des enseignants et de tous les collaborateurs actifs dans l'établissement ;
- b) développer un esprit d'école favorisant l'empathie, la collaboration et l'entraide ;
- c) veiller à une communication efficace ;
- d) maîtriser la gestion financière ;
- e) gérer et planifier les besoins et ressources humaines et matérielles ;
- f) favoriser les activités et manifestations permettant l'épanouissement des personnes fréquentant le CEPV .

à l'**externe** vers :

- a) collaborer avec les administrations publiques et les organismes concernés par la formation professionnelle ;
- b) favoriser les contacts avec les entreprises et institutions actives dans les champs d'enseignement du CEPV ;
- c) communiquer pour favoriser la visibilité du CEPV.

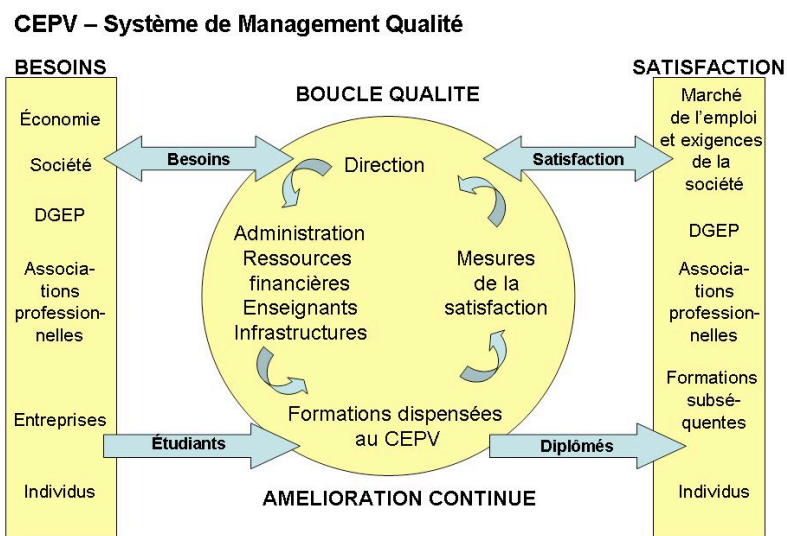
L'ensemble de cet appareil de management est schématisé ainsi :



3. AMELIORATION DE LA QUALITE

Volonté sous-jacente à tout système de management, l'augmentation de l'efficience de l'organisme qui se dote d'un système de gestion efficace passe par un principe simple de boucle rétroactive : une fois les besoins définis, la mise en place des moyens pour y répondre, il s'agit d'en évaluer ensuite leur application pour déduire les possibilités d'amélioration.

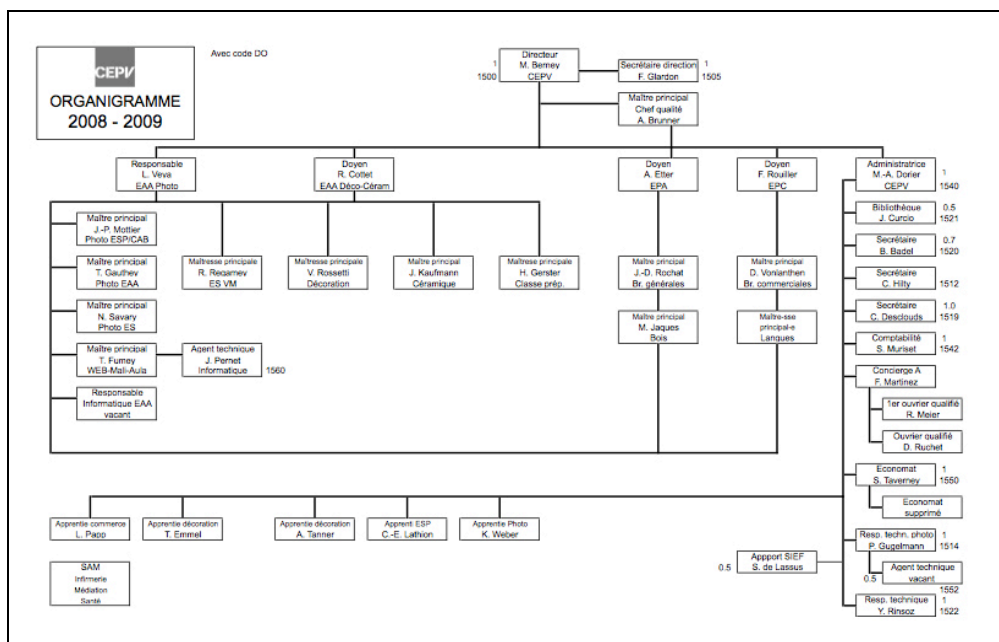
4. LA BOUCLE QUALITE



La structure actuelle du CEPV est la suivante :

Formations à plein temps (Ecole supérieure d'arts appliqués)	Durée	Titre	Capacité d'accueil à l'admission
Classes préparatoires aux métiers d'arts appliqués	1 an	Certificat	50
Céramique – formation de base	4 ans	CFC	18
Décoration	4 ans	CFC	36
Photographie	4 ans	CFC	36
Formation supérieure en Visual Merchandising	2 ans	Designer ES	18
Formation supérieure en photographie	2 ans	Designer ES	18
Maturité professionnelle post CFC option artistique	1 an	Maturité pro	18
Maturité professionnelle post CFC option commerciale	1 an	Maturité pro	20
Maturité professionnelle post CFC option technique	1 an	Maturité pro	18
Formations duales			
Professions artisanales (Céramiste, Courtepointière, Décorateur, Décorateur d'intérieurs, Dessinateur d'intérieurs, Doreur, Ebéniste, Facteur de pianos, Maquettiste, Menuisier, Photographe, Sellier, Spécialiste en Photographie).	3-4 ans	CFC	200
Professions commerciales (Employé de commerce)	3 ans	CFC	100

5. ORGANIGRAMME



6. DOCUMENTS

Toute la documentation relative au système de management de la Qualité est gérée grâce à un logiciel accessible sur la plateforme informatique du CEPV. Tous les collaborateurs peuvent y accéder. Les personnes en formation disposent, à la bibliothèque, de l'ensemble des documents imprimés. L'introduction d'un nouveau logiciel de gestion de l'ensemble des données liées à l'enseignement et au personnel (SIEF) prévue au printemps 2007, avec des possibilités d'accès par la plateforme www, permettra de faciliter l'accès des données en ligne. Le site du CEPV sera renforcé pour permettre de rendre le système totalement accessible depuis l'ensemble du réseau Internet.

Les documents sont organisés selon trois niveaux hiérarchiques :

- I. Le MAQ (ce document) qui décrit le système.
- II. Les procédures qui précisent qui fait quoi et quand.
- III. Les instructions de travail qui détaillent le comment faire.

5. PERIMETRE D'APPLICATION DU SYSTEME

Le périmètre de certification comprend les unités de formation qui sont placées sous la responsabilité de la direction du Centre d'enseignement professionnel. Les bâtiments qui accueillent les unités d'enseignement, leur gestion et leur entretien ne relèvent pas de sa responsabilité, de même que la cafeteria. Ils sont donc en dehors du périmètre de certification. Le service Santé, Aumônerie et Médiateurs est partiellement impliqué dans le périmètre de certification, les infirmières et aumôniers relevant d'autres services de l'Etat.

7. CHARTE QUALITE DU CEPV



Systeme de management Qualite

Charte Qualite du CEPV

« On enseigne plus ce qu'on est que ce qu'on sait » (John Locke)

Le Conseil de direction du Centre d'enseignement professionnel s'engage à promouvoir un environnement de formation de qualité :

répondant aux attentes des pouvoirs publics;
favorisant les demandes de formation;
développant une culture d'entreprise épanouissante.

Par l'application du système de management de la qualité basé sur la norme ISO 9001:2000, chaque responsable de secteur veille à

maintenir et développer la qualité de l'enseignement;
rechercher un degré de satisfaction élevé des personnes en formation et des enseignants et de toutes les personnes actives dans l'établissement;
communiquer efficacement et favoriser les échanges entre tous les partenaires de la formation;
procéder au controlling et à l'évaluation de l'enseignement;
gérer efficacement les ressources matérielles.

Le Conseil de direction tient à jour un système de tableaux de bord permettant d'adapter le dispositif aux besoins et de planifier les améliorations des prestations.

Michel Berney, directeur

Marie-Antoinette Dorier, administratrice

Robert Cottet, doyen, Ecole d'arts appliqués

Alain Etter, doyen, Ecole professionnelle artisanale

Léonore Veya, responsable, Ecole de photographie

Fabrice Rouiller, doyen, Ecole professionnelle commerciale

Antoine Brunner, chef Qualité

Tu dis et j'oublie
Tu enseignes et je me souviens
Tu m'impliques et j'apprends
(Benjamin Franklin)

Vevey 2008



Centre d'enseignement professionnel de Vevey
Avenue Nestlé 1
1800 Vevey

Tél. 021 557 14 00

Fax. 021 557 14 04

www.cepv.ch